

LES ULIS

BILAN DE LA MAJORITÉ
MUNICIPALE

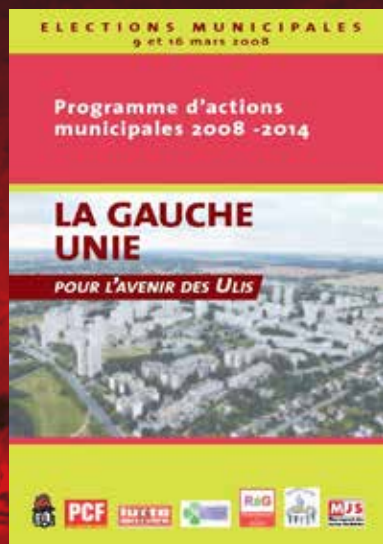
6 ans d'action de la gauche

2008-2014



Sonia DAHOU

www.soniadahou2014.fr



Maud Olivier,
présidente du Comité
de soutien.



Chères Ulissiennes et chers Ulissiens,

En 2012 vous m'avez choisie pour vous représenter à l'Assemblée nationale, et comme je m'y étais engagée, j'ai démissionné de mon mandat de maire. C'est avec un réel plaisir et en toute confiance que je me suis félicitée de l'élection de Sonia Dahou pour me succéder à la tête de l'équipe municipale.

Aujourd'hui je constate que le programme pour lequel nous avons été élus en 2008 est réalisé à 90%! Ma confiance était bien placée! Je savais que nous partagions les mêmes valeurs, les mêmes ambitions pour notre ville, pour que chacun et chacune d'entre vous se sente entendu(e), accompagné(e), soutenu dans ses aspirations au bien-être et puisse partager notre bien vivre ensemble.

Je me bats dans mon mandat national pour imposer par la loi de nouveaux droits pour chacun, pour une démocratie moderne en lien avec la réalité de notre vie quotidienne, pour accompagner les plus fragiles d'entre nous.

Par exemple, adapter l'école à nos enfants et leur donner les meilleures chances de réussir leur parcours scolaire : en cela l'engagement de notre ville est complètement en phase avec l'objectif de refondation de l'école proposé par le ministre Vincent Peillon.

Je suis fier de cette loi votée en juillet qui protège nos concitoyens contre les frais bancaires abusifs ce qui répond à une forte attente des plus fragiles de notre population.

Je suis fier du combat pour l'emploi mené sans relâche par la majorité, et de l'engagement de la Ville dans le recrutement de jeunes dans le cadre des emplois d'avenir.

Enfin je suis fier d'avoir porté une loi pour faire évoluer notre société en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les violences qu'elles subissent : un combat mené également par la ville des Ulis de manière exemplaire depuis 2009.

Je suis fier de trouver un écho concret aux décisions nationales dans les engagements des élus municipaux, notre combat est commun et l'envie de réussir pour vous est ce qui nous anime, ensemble.

Maud OLIVIER

Députée de l'Essonne
Conseillère générale

Chères Ulissiennes et chers Ulisiens,

C'est avec solennité et fierté que j'ai l'honneur de vous présenter ce bilan des 6 années d'actions de la majorité municipale de GAUCHE. C'est celui d'une équipe d'élus composant la majorité municipale qui, durant les 6 années écoulées, a œuvré à la réalisation des engagements pris devant vous en 2008.

Nous avons une haute opinion de notre ville et de ses habitants : talents, esprit d'initiatives, énergie et engagement. Sans vous toutes et sans vous tous, notre ville ne serait pas ce qu'elle est. Vous êtes sa richesse, sa force, sa raison d'être. Une ville où l'engagement constant de ses nombreux bénévoles et de ses associations ont fait des valeurs de solidarité et d'humanité, une réalité tangible. Une ville de sport et de culture, où les talents se distinguent.

Fidèle à ses valeurs de solidarité et de justice, notre ville porte une grande espérance et écrit son avenir, grâce à vous toutes et à vous tous. Nos valeurs et nos idéaux sont les moteurs de l'action citoyenne, mais ce sont surtout les fondements de notre action publique. Ainsi nos multiples réalisations sont le fruit de la prise en compte continue des besoins des habitants et de notre détermination sans faille. Cette démarche, cette conviction que je porte avec mon équipe, rappelle la nécessaire proximité dans l'exercice des responsabilités électives. Qu'il s'agisse d'événements ponctuels tels que les Assises du sport, Festi'Cité, les assises de la démocratie locale, les réunions publiques et ateliers urbains, le renforcement de l'offre de transport ou encore les instances participatives mises en place : chaque Ulisien peut s'impliquer dans notre ville.

Nous continuerons à faire face et à lutter contre toutes les formes d'exclusions, de rejet de l'autre, et

à combattre tous les extrémismes pour préserver notre bien commun : celui d'une ville multiculturelle riche de sa diversité. La diversité des origines et des parcours, la diversité culturelle sont autant d'atouts et de richesse où chacune et chacun d'entre nous partagent sa singularité avec l'autre, où chacune et chacun partagent ses joies, ses bonheurs, mais aussi quelquefois ses peines, dans une ville résolument solidaire où le mieux vivre ensemble prend tout son sens.

Nous continuerons, avec les Ulisiens, à être intranquillisés s'agissant des valeurs républicaines. Ces valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité mais aussi de laïcité qui sont les gardiennes de notre bien vivre ensemble dans notre République.

J'ai décidé de solliciter votre confiance pour les prochaines élections qui ne sont pour moi ni un moyen, ni un levier. Je suis déterminée à poursuivre mon action, forte de mes valeurs de gauche et de mes convictions, avec une équipe alliant expérience et renouvellement, avec la même rigueur dans la gestion municipale. Avec vous, pour vous, pour Les Ulis.

Sonia DAHOU

Maire des Ulis
Présidente déléguée de la CAPS



SOMMAIRE

- > **I** Offrir un environnement de qualité pour tous **p.4/5**
- > **II** Offrir un cadre de vie durable et des services publics renforcés **p.6/7**
- > **III** Constuire son avenir dans les meilleures conditions **p.8/11**
- > **IV** Favoriser l'activité économique et lutter contre le chômage **p.12/13**
- > **V** Bien vivre dans notre ville **p.14/15**
- > **VI** Garantir la sûreté et la quiétude de tous **p.16/17**
- > **VII** S'épanouir et vivre ensemble **p.18/25**
- > **VIII** Penser l'avenir à l'échelle intercommunale **p.26/27**

Engagée dans une démarche de développement durable, la Ville s'attache à mettre en œuvre une politique qui permet de répondre aux besoins de ses habitants sans compromettre la capacité des générations futures à subvenir aux leurs.



04

→ Le parc nord :
33 ha de verdure et
de lac au nord de
la ville.

Offrir un environnement de qualité à tous, sans peser excessivement sur le pouvoir d'achat des Ulissiens, c'est l'équilibre subtil de la ville : notre objectif tenu depuis 2008.

Cette ambition se traduit dès 2008 par la signature d'engagements précis et, en 2010, par la mise en œuvre d'un Agenda 21 comprenant 87 actions concrètes.

Préservation de la biodiversité de nos espaces verts, cohésion sociale et solidarité, épanouissement de tous, promotion de l'alimentation bio dans les restaurants scolaires, absence de pesticides phytosanitaires... Autant de mesures pour préserver notre ville dans un environnement respectueux des générations futures.

VILLE FLEURIE

Les Ulis est une ville riche de très nombreux espaces verts. Nous sommes attachés à embellir nos rues, les parcs et les bois depuis plus d'une décennie. Cette politique nous a permis l'obtention de la 3^e fleur au concours régional des Villes et Villages fleuris, le trophée Fleur verte et le 4^e Trèfle en novembre 2013.

MISE EN ACTION

- Nouveau parking souterrain neuf et gratuit en centre-ville (120 places)
- Agrandissement de l'espace des jardins familiaux et création des jardins familiaux de proximité aux Bergères
- Baisse de la TEOM en 2010 et 2013
- Stabilité des charges de chauffage pour les Ulissiens
- Du bio dans les restaurants scolaires de la ville
- Verbalisation systématique des auteurs de dépôts sauvages
- Respect des normes Haute Qualité Environnementale dans les nouvelles constructions
- Plan de circulations douces piétons et vélos sur la ville
- Obtention de la 3^e Fleur au concours régional et du Trophée Fleur verte
- Nouveau contrat de chauffage urbain avec la perspective d'abandonner le gaz qui est une énergie fossile
- Signature d'engagements précis avec le Conseil général de l'Essonne en 2008 (Carte jeune, Dispositif jeunes et femmes...)
- Concertation publique sur l'Agenda 21 : les mercredis du développement durable
- Réalisation du bilan carbone en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Nouvelles dispositions pour améliorer le tri sélectif, journaux, emballages et verres
- Dispositif école durable avec le SIOM
- Installation d'hôtels à insectes pour garantir la biodiversité dans le parc Nord et le parc urbain
- Installation de panneaux solaires thermiques au centre municipal de santé
- Filtration UV pour réduire la consommation d'eau à la piscine



→ Les serres municipales.

EN CHIFFRES

- > **87** actions de l'agenda 21
- > **0** produit phytosanitaire pour l'entretien des espaces verts
- > Baisse de la facture d'eau de **22,1%** de la part du délégataire durant le mandat
- > Baisse de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) de 9% en 2010 et de **15 %** en 2013
- > Renouvellement des **25** véhicules de collecte des ordures du SIOM qui possèdent désormais un mécanisme de compaction électrique : le diesel est abandonné.

OFFRIR UN CADRE DE VIE DURABLE ET DES SERVICES PUBLICS RENFORCÉS

06



➤ Réalisation artistique du service Espaces verts



➤ Nouvel immeuble place de la Liberté



➤ Avenue de Bourgogne



➤ Réunion publique transport

DES SERVICES PUBLICS RENFORCÉS

- De nouveaux équipements :
- **Centre administratif annexe :**
Café jeunesse, police municipale, espace associatif, Point information jeunesse
- Centre de santé
- «Cité jeunes»
- Épicerie sociale
- Maison des parents
- Futur équipement multi-accueil aux Amonts



Opération bus avec Jacques Gimel, vice-président de la CAPS, David Bodet, président de la CAPS, Jérôme Guedj, président du Conseil général et Sonia Dahou, maire des Ulis.



EN CHIFFRES

- > **1,7** million d'euros par an supplémentaire pour les bus
- > **1** bus toutes les 2mn30 sur la ligne 02
- > Ligne **02** le dimanche
- > Nouveau chauffage urbain sans gaz : **1** jour d'arrêt
- > **760** nouveaux logements livrés ou en construction
- > **560** logements en accession et **200** sociaux
- > **25** maisons de ville

À VENIR

- > Bus en site propre Massy - Les Ulis
- > Information en temps réel des usagers

Depuis leur plus jeune âge, les enfants ulissiens bénéficient de structures au sein desquelles leur bien-être est la priorité. Avec un budget d'environ 8 millions d'euros par an, l'éducation pour tous et la réussite pour chacun est l'objectif de la majorité municipale.



Notre engagement poursuit un seul objectif : permettre aux enfants ulissiens de grandir d'apprendre dans les meilleures conditions pour que la réussite de tous soit une réalité palpable aux Ulis.

L'équipe municipale conduit une politique de rénovation et d'entretien de ses 23 établissements accueillant des élèves de maternelle et d'élémentaire, à hauteur de 800 000 euros par an. La Ville a également investi dans l'installation de tableaux numériques dans les écoles élémentaires. Tous les ans, la Ville offre un dictionnaire aux élèves de CM1.

Notre volonté se poursuit par la mise en place d'un programme de réussite éducative avec notamment des études et entraides scolaires par petit groupe.

Comme l'apprentissage se fait aussi après l'école, la municipalité a fortement développé l'offre périscolaire en renforçant ses effectifs d'animateurs. Pendant les temps du midi et du mercredi, des activités sont proposées pour permettre l'éveil et l'enrichissement de l'enfant.

Pour les plus petits, la Ville des Ulis offre aux familles la possibilité de trouver la solution d'accueil qui leur convient le mieux (crèches collectives, familiales, haltes garderies). Le prochain centre multi-accueil des Amonts permettra de mieux répondre aux besoins nouveaux des habitants.

➤
ci-contre
Intervention
centre de santé
dans les classes.

ACTIONS

- Accompagnement concerté de la réforme des rythmes scolaires plus adaptés aux élèves
- Accueil des classes de chaque école dans les structures municipales (gymnases, médiathèque, piscine, cinéma...)
- Informatisation : plus de 100 ordinateurs renouvelés dans les écoles.
- Poursuivre le PRE (plan de réussite éducative) pour aider 400 enfants par an en difficultés
- Poursuite du dispositif Clas (le contrat local d'accompagnement à la scolarité)
- Permettre à tous les élèves de partir en classe découverte pendant leur scolarité
- Mise en place des tableaux numériques dans toutes les écoles
- Rénovation et extension des 2 collèges de la ville
- Extension du lycée de l'Essouriau (destruction des préfabriqués et construction d'un nouveau bâtiment)
- Un dictionnaire offert à tous les CM1
- Recrutement de 5 animateurs
- Initiative école durable en partenariat avec le SIOM
- Des produits bio et des repas de qualité dans les restaurants scolaires
- Un repas de qualité garanti à chaque élève
- Mise en place d'un conseil de crèche dès 2009
- Ouverture de la maison des parents en 2012
- Un bilan bucco-dentaire pour chaque élève au cours de sa scolarité
- Mise en place du dispositif «École au cinéma» : 3 films par an par élève



→ **ci-dessus**
Remise des dictionnaires aux élèves de CM1 par Sonia Dahou et Annick Le Poul

- > **8** millions d'euros : c'est le budget consacré à l'éducation aux Ulis
- > **7 000** euros par an et par enfant; c'est le coût pour la Ville du placement des enfants en crèches collectives ou familiales
- > Prix de la cantine à partir de **1,05** euro selon le quotient familial
- > Rénovation des écoles, **800 000** euros/an
- > Subvention de la Caisse des écoles à hauteur de **145 000 €**
- > **15** écoles maternelles; **8** écoles élémentaires, 2 collèges et 1 lycée soit **5 000** élèves
- > **4** crèches collectives, **1** crèche familiale, **2** haltes garderies, **262** places d'accueil et **119** agents dédiés à la petite enfance
- > **400 000 €** par an pour la réussite éducative

À VENIR

- > Futur équipement multi-accueil des Amonts dès l'été 2014

010



↳ **ci-dessus**
Skate park.



↳ **ci-contre**
Cérémonie de
citoyenneté tous les
ans depuis 2010.



↳ **ci-contre**
Ravivage de la flamme
du soldat inconnu par
des élèves Ulissiens.

JEUNESSE

Mise en place du conseil des jeunes depuis 2008, ce qui a permis la concertation avec la jeunesse ulissienne, la mise en place de projets (skate parc, échanges européens, création de l'événement de l'open style), l'éducation à la citoyenneté et le développement des initiatives intergénérationnelles notamment avec le conseil des aînés.

Création d'un studio d'enregistrement : co-gestion des studios de la MPT des Amonts avec des associations d'artistes ulissiens

- Accueil en résidence et encadrement de groupes musicaux au Radazik
- Renforcement du personnel de la Direction de la jeunesse, Point Information Jeunesse
- Ouverture de la nouvelle structure «Cité jeunes» pour un meilleur accueil des jeunes (culture, artistique et informatique)
- Dispositif aide à projet, sac à dos et bourse au permis de conduire

- Augmentation de la dotation pour l'aide aux bacheliers et renforcement du dispositif «un stage j'y ai droit»
- Mise en place d'actions éducatives parrainées par des artistes
- Réception et mise à l'honneur de sportifs de haut niveau
- Nouvelle structure skate park
- Terrain de foot à 7 synthétique cofinancé par la Ville et la Fondation Thierry-Henry



→ **ci-dessus**
Cross élémentaire au Parc Nord.



→ **ci-dessus**
Signature de la convention avec le restaurant d'application des 3 Fourneaux.

EN CHIFFRES

Jeunesse

- > **50** jeunes ont bénéficié de la bourse au permis
- > **100 €** : la somme versée à chaque jeune bachelier pour ses études universitaires
- > Gratuité pour l'obtention du BAFA : **59** jeunes en ont bénéficié



→ **ci-dessus**
Débat sur la réforme des rythmes scolaires.



IV

Nous avons mis en place une politique de soutien et d'aide aux entreprises, vecteurs du rayonnement des Ulis. La corrélation de notre action avec le développement du Plateau de Saclay contribue à l'essor de notre ville. Le projet volontariste de créer un pôle d'excellence «santé-pharmaceutique» européen est en marche.

Plus de 1 000 entreprises sont installées à Courtaboeuf avec un tissu dense d'établissements de renommée internationale. Elles sont un atout de premier plan pour assurer la vitalité de l'économie de notre ville. Soutenu par l'action de la communauté d'agglomération du Plateau de Saclay (la CAPS), l'investissement pour le développement de la zone d'activités est en constante augmentation. Depuis 2012, la politique menée a permis à un nombre d'entreprises de haut rang comme Quantel, LFB, GSK ou encore ISPEN de s'étendre et d'accroître leurs activités.

L'action municipale se tourne également vers les jeunes entrepreneurs, avec une politique de soutien et d'aide à l'installation de TPE-PME. Les trois pépinières d'entreprises de la CAPS soutiennent plus de 60 entreprises par an.

L'action de la Mission locale des Ulis contribue à l'insertion de jeunes diplômés ou non, vers l'emploi. Le retour prochain de Pôle Emploi en centre-ville devra faciliter la recherche d'emplois des personnes en situation de chômage.



MISE EN PLACE

- Retour de Pôle Emploi sur la ville (ancienne école du Barceau), début des travaux début 2014
- Protocole d'accord pour l'embauche d'Ulissiens dans les entreprises qui s'installent sur la ville (Castorama, El Rancho...)
- Clauses d'insertion pour favoriser l'emploi d'Ulissiens dans tous les chantiers communaux de la Ville
- Mise en place du marché expérimental, géré par la Ville, à Courdimanche
- De nombreux commerces plus accessibles en centre-ville
- Accueil de 2 000 jeunes à la Mission locale des Ulis pour retrouver le chemin de l'emploi
- **Nouveaux dispositifs emplois**
 - > Plan jeunes et femmes vers l'emploi et/ou une formation
 - > Accueil du Forum pour l'emploi des seniors sur la ville
 - > Ouverture du club jeunes diplômés et du club jeunes talents (Mission locale)
 - > Ouverture de l'école de la 2^e chance sur le parc de Courtabœuf dès 2008
- Modification du PLU de Courtabœuf pour permettre l'installation de Castorama et d'un village d'artisans



- Adoption d'une charte anti-discrimination
- Politique de déprécarisation de nombreux employés municipaux
- Avec la rénovation du centre-ville, soutien au commerce de proximité et aux marchés forains



→ **ci-dessus**
Inauguration des locaux d'une banque en centre-ville.



→ **ci-dessus**
La boulangerie de la place de la Liberté.

EN CHIFFRES

- > Courtabœuf:
 - 1 000** entreprises.
 - > **24 500** salariés, et plus de
 - > **12 000** visiteurs par jour, **1** pépinière d'entreprises, l'école de la **2^e** chance et de grandes entreprises à vocation internationale.
 - > **15** emplois d'avenir sur la ville en 2013
 - > Accueil en mairie de **20** contrats d'apprentissage
 - > **3** pépinières d'entreprises au sein de la CAPS
 - > **500 000** euros supplémentaires attribués par la CAPS pour le développement du parc de Courtabœuf
 - > **3** forums pour l'emploi organisé ; près de **3500** visiteurs.
 - > Chaque année, **120** emplois saisonniers en mairie des Ulis pour les jeunes.

À VENIR

- > Reconstruction du centre commercial des Amonts.

Être aux côtés
de ceux qui en ont
besoin est l'une des
responsabilités
de la ville. Aux Ulis,
cette solidarité
s'exprime d'abord
envers les plus fragiles.

Epicierie
sociale



014



Parmi les préoccupations de l'équipe municipale, la santé occupe une place de premier plan. Chacun a le droit d'accéder aux meilleurs soins. La Ville s'est mobilisée pour mettre en place des actions de préventions efficaces et des dispositifs qui aident chacun, quel que soit son âge, ses ressources, à préserver son capital santé.

La ville veille aussi au bien-être et à la qualité de vie de ses aînés. Actifs dans nos associations, ils jouent un rôle crucial en termes d'animation, de solidarité, d'entraide et plus généralement dans l'harmonie du bien-vivre ensemble. La municipalité s'efforce de mettre en place les meilleures conditions possibles au confort de nos aînés.

ci-dessous

Séance plénière du Conseil des aînés



AÎNÉS

- Création du Conseil des aînés
- Un espace des aînés ouvert trois après-midi par semaine aux 60 ans et plus
- Un service des aînés à l'écoute afin d'aider les aînés à se constituer des dossiers d'aide sociale, des tickets de transport, des chèques d'accompagnement...
- Guide des aînés afin d'informer sur les services et structures existants
- La Semaine bleue, tous les ans en octobre, qui propose un programme varié d'animations et d'informations
- Un service d'aide à domicile
- Un plan canicule
- Mise en accessibilité des voiries et de tous les espaces publics de la ville pour les personnes à mobilité réduite. Programme sur plusieurs années
- Portage de livres à domicile

SANTÉ

- Construction du nouveau centre de santé municipal : un «bâtiment basse consommation» comprenant un pôle dentaire, des actions de prévention, de dépistage, de consultation et de vaccination gratuite
- Maintien des médecins généralistes au centre-ville
- Recrutement dès 2009 d'une diététicienne au centre de santé pour prendre en charge les enfants et adolescents dépistés en obésité et surpoids
- Recrutement de 2 gynécologues au centre de santé en 2012
- Participation des Ulis à «la semaine de la santé mentale»
- Carnet de santé dentaire pour tous les enfants
- Journée de dépistage du cancer du sein
- Participation à la journée mondiale de la contraception depuis 2012

SOLIDARITÉ

- Aménagement de l'Épicerie sociale dans des locaux neufs rue des Bergères.
- Maintien et renforcement des subventions aux associations caritatives.
- Meilleur accès au RSA (revenu de solidarité active) avec la signature d'une convention entre le CCAS (Centre communal d'action sociale de la ville des Ulis) et le Conseil général de l'Essonne
- La domiciliation postale des personnes sans domicile au CCAS
- Aide alimentaire et financière pour les personnes en difficulté fournie par le CCAS.
- Plan grand froid
- Plan canicule

AÎNÉS

- > **28** : le nombre de membres titulaires du Conseil des aînés, créé en 2008
- > Juin 2010 : la diffusion du guide des aînés
- > Chaque année, en octobre : la semaine bleue
- > **11** : le nombre d'emplois pour l'aide à domicile.

SANTÉ

- > **5 000** : le nombre de consultations par an au pôle dentaire
- > **2009** : arrivée de la diététicienne au centre de santé
- > **2010** : association entre l'UNAFAM (Union nationale des amis et familles de malades psychiques) et la ville des Ulis

SOLIDARITÉ

- > Mise à disposition gratuite d'un nouveau local de 100 m² à l'Épicerie Sociale en janvier 2011
- > **300 à 3 000** euros : c'est le micro-crédit, remboursable entre 6 et 36 mois, gratuit. Le taux d'intérêts est pris en charge par la Ville et le Conseil général de l'Essonne.



M.

La tranquillité est un droit pour chacun : vivre en sécurité sans nuisances doit être une réalité pour tous les Ulis. Or, ce sont toujours les plus modestes qui sont les premières victimes des actes délictueux. Aux Ulis, nous le savons. Malgré la diminution des moyens de l'État depuis 2006, la Ville a réussi à assurer un climat stable et apaisé. Mobilisée autour de cet objectif, le dialogue et la prévention ont été mis en avant avec la création du service des médiateurs de nuit et la tenue régulière de la cellule de tranquillité publique. À l'écoute des habitants, cette démarche privilégie la résolution pacifique des conflits et l'apaisement. Parallèlement, nos forces de Police municipale veillent au respect de la loi et travaillent en étroite collaboration avec la Police nationale pour assurer la sécurité publique. La convention VTT signée entre la maire des Ulis et la Police nationale en est un bel exemple. Toutes les formes de délinquance sont visées avec le souci de privilégier un travail de fond afin de pérenniser la tranquillité des habitants. Des rencontres régulières avec le commissaire de police ont été mises en place à l'initiative du maire, et ce en vue de déterminer les actions futures à entreprendre.

Nous sommes déterminés à poursuivre cette démarche pour rendre les Ulis plus sûre.

MISE EN ACTION

- Signature d'une convention pour relancer une brigade VTT (Police municipale, Police nationale)
- Cellule de tranquillité publique avec la Police nationale, les bailleurs, les associations de commerçants, les gardiens...
- Augmentation des effectifs de la Police municipale et amplitude horaire élargie (8h -20h la semaine et 9h-16h le week-end)
- Mise en place des médiateurs de nuit (2011). Joignables par un numéro vert pendant leur tournée nocturne, 7 jours/7 de 17h30 à 00h30, ils se déplacent dans nos quartiers
- Des rencontres chaque mois entre la maire et le commissaire de police
- Relance du CLSPD (Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance)
- CLSPD restreint : réunit tous les acteurs institutionnels (Éducation nationale, Police nationale, Parquet, PJJ)
- Depuis 2009, arrêté municipal pour interdire la vente d'alcool sur la voie publique après 21h, de mars à novembre.



EN CHIFFRES

- > **7** médiateurs de nuit (depuis 2011)
- > Recrutement de **7** agents de la police municipale
- > Mise à disposition par la Ville de **3** VTT pour la Police nationale

À VENIR

- > Convention entre la Police nationale et la Police municipale

À l'image de ses habitants, les Ulis se présente comme une ville dynamique qui anime l'ensemble du territoire. Forte de sa diversité, la Ville apprécie l'engagement important de bénévoles qui permet de créer du dynamisme et une attractivité favorisant les liens entre Ulissiens.



VII

Les associations sont une richesse pour tous les Ulissiens. Faciliter les échanges, le partage, la solidarité, la convivialité, la création, l'émergence de nouveaux talents, la promotion de nouvelles activités sont les objectifs de nos partenariats avec les associations. Les bénévoles nombreux et dynamiques permettent le développement de la vie associative et créent un lien social important dans notre ville.

Carnaval, 14 juillet, foire-à-tout des Ulis, forum des associations, fête du sport, fête de la musique, festi-cité, bouger aux Ulis, c'est facile !

Parce qu'une ville animée, c'est aussi une ville ouverte au monde, la commune des Ulis a développé des liens d'amitié et d'échanges avec ses villes jumelles, s'est lancée dans une démarche de coopération décentralisée.

En plus du renforcement de nos relations avec Thetford et Sédhiou, notre ville s'est jumelée avec Satao, ville située au nord du Portugal le 10 mars 2013.

La Ville soutient les actions en faveur des échanges européens et du développement des pays du Sud. Ce partage de la culture et des traditions contribue au rayonnement de la ville et de ses habitants.

MISE EN ŒUVRE

- Forum des associations depuis 2011
- Création du Conseil de la Vie associative, instance participative représentant les associations
- Signature du jumelage avec la ville de Satao (mars 2013)
- Carnaval dans les rues de la ville chaque année
- Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants avec un tour de découverte du patrimoine des Ulis
- Maintien et soutien à l'expression libre des associations et des Ulissiens
- Subvention des associations agissant sur la ville
- Aide à projet pour les jeunes Ulissiens
- Obtention par la Ville d'une troisième fleur du label « villes et villages fleuris de France »
- Implantation des jardins familiaux en plein centre-ville aux Bergères
- Mise en accessibilité des voiries et de tous les espaces publics de la ville pour les personnes à mobilité réduite
- Accès à la déchèterie du SIOM pour tous les Ulissiens tous les jours de la semaine
- Opération coup de pouce aux associations
- Mise à disposition de locaux et de salles aux associations
- Entraide du SIOM dans le traitement des déchets de la ville de Sédhiou
- Travail de soutien et de conseil à la ville de Sédhiou concernant l'hygiène et la santé publique.
- Ville pilote du département pour les dispositifs européens
- Participation à la semaine de la solidarité internationale dès 2010
- Mise en place des aides à projets
- La médiathèque dans nos quartiers se déplace pour faire lire les enfants en bas de chez eux.
- Feux d'artifice pour le 14 juillet et les saveurs d'hiver



EN PERSPECTIVE

- > Création d'un espace vie associative

EN CHIFFRES

- > Plus de **320** associations aux Ulis
- > **1** million d'euros environ / an de subventions versé au monde associatif **5** aides à projet par an pour une aide financière allant de **100** à **2 000 €**
- > **7** manifestations organisées par an par le service Vie associative

Ville d'artistes et de créateurs, Les Ulis est une ville animée qui aime la culture dans toutes ses expressions.



Reconnue pour son espace culturel Boris-Vian, son cinéma Jacques-Prévert, sa médiathèque François-Mitterrand, ses Maisons pour tous, son Radazik, ses studios musicaux, la Ville a, depuis 2008 étoffé son offre culturelle. Une programmation diversifiée faite de théâtre, de concerts, de danse, avec une compagnie théâtrale en résidence pour soutenir la création. Une volonté politique forte de démocratisation de la culture pour un accès, y compris hors les murs, pour tous.

Des animations thématiques tout au long de l'année, gratuites ou accessibles, qu'elles soient familiales ou grand public, sont toujours la déclinaison d'une volonté municipale permettant le mieux vivre ensemble.

Des manifestations de grande envergure : fête de la musique, carnaval, saveurs d'hiver illustrent le spectacle vivant.

Les partenariats avec l'Éducation nationale et les associations offrent dès le plus jeune âge l'apprentissage des pratiques culturelles.

La culture pour tous est une réalité en marche dans notre ville.

CULTURE

- Ouverture des studios d'enregistrements aux Amonts en 2011
- Entrée de la médiathèque dans le dispositif des médiathèques CAPS : gratuité totale dans l'ensemble du réseau
- Fête de la musique à Boris-Vian, concert gratuit
- Renforcement des actions artistiques en milieu scolaire
- 900 abonnés à Boris-Vian
- Gratuité de la médiathèque François-Mitterrand
- L'adaptation du cinéma Jacques Prévert à la 3D
- Espace numérique et imprimante 3D à la Médiathèque
- Participation du cinéma Jacques-Prévert au Festival du cinéma européen en Essonne
- Carnaval dans les rues de la ville chaque année (retour des chars)
- Saveurs d'hiver en décembre chaque année avec spectacles pyrotechniques
- Feu d'artifice de la Fête nationale
- Cinéma en plein air chaque été au parc urbain



EN CHIFFRES

- > **900** abonnés à Boris-Vian
- > Budget culture : **500 000** euros
- > **2** studios d'enregistrement et de répétitions dès 2011
- > **1** salle de répétitions avec matériel à disposition
- > **1** dispositif d'aide aux artistes ulisiens
- > Boris-Vian devient **1** scène conventionnée jeunes publics

Ville du sport,
ville aux 25 % de
licenciés, les Ulis aime
passionnément le sport.
Grandes ou petites
sections, sportifs
de haut niveau ou
amateurs, compétiteurs
chevronnés ou simples
débutants, chacun
trouve à s'épanouir
dans sa discipline
de prédilection.



Parce que nous voulons rester la ville du sport et des talents, la municipalité mène depuis 2008 une campagne de rénovation des installations sportives et a beaucoup investi dans la création de nouvelles structures pour faciliter l'accès au sport pour tous, au sport santé, aux pratiques des aînés et au sport scolaire.

Parce que notre jeunesse est une priorité, l'équipe municipale a initié une politique ambitieuse d'encadrement, de soutien et d'émancipation de nos enfants. Notre objectif est simple : adapter notre politique jeunesse en fonction des réels besoins des jeunes Ulissiens. Avec l'installation du conseil des jeunes, les décisions sont prises, par et pour les jeunes.

Ludothèque, médiathèque, skate park, terrains de foot, piscine, studios d'enregistrement... Tous ces équipements sont au service des jeunes et moins jeunes.

↳ Terrains
synthétiques
stade
Jean-Marc-Salinier

SPORT

- Aménagement de la salle des Bathes pour la création de l'espace forme, + de 600 adhérents, en majorité des seniors et des femmes
- Rénovation en cours du stade Jean-Marc-Salinier avec 2 terrains synthétiques
- Mise en place des trophées des sports
- Mise en place de contrats d'objectifs collectifs pour favoriser le sport féminin et des aînés
- Réalisation des Assises du sport (3 éditions)
- Fêtes du sport avec la représentation de plus en plus de disciplines et de pratiquants



→ **ci-dessus**
Séance plénière du conseil des aînés.

- Lutte contre l'obésité
- création d'une plaquette répertoriant toutes les aides, dispositifs et démarches à entreprendre pour les jeunes
- Renforcement de l'équipe d'éducateurs sportifs de la ville
- Aménagement de Dojos pour les sports de combat
- Amélioration des conditions d'accueil au gymnase de Courdimanche,
- Ring de boxe au gymnase des Amonts
- Rénovation du gymnase de l'Épi d'Or, des cours de tennis à Courtaboeuf, d'une partie du gymnase de l'Essouriau



→ **ci-dessus**
Nouveaux terrains de football synthétiques.



→ **ci-dessus**
Trophée des sports.

EN CHIFFRES

Sport

- > **10 000** pratiquants,
- 5 000** licenciés,
- 60** associations sportives,
- 43** disciplines
- > Près de **400** manifestations sportives par an
- > **6%** du budget de fonctionnement de la ville

À VENIR

- Amplification des ouvertures des gymnases
- Rénovation et agrandissement du stade Jean-Marc-Salinier
 - > Rénovation des vestiaires, de l'espace technique et du parking

Parce que l'équipe municipale a la conviction que la démocratie participative éclaire l'action publique, depuis 2008, la consultation et la coproduction des réflexions communes avec les habitants sont une réalité.

024



Aux Ulis les habitants et les élus partagent la culture de la participation.

Nos grands projets s'enrichissent de nos instances participatives.

Cette nouvelle façon de faire de la politique, toujours au plus près de nos concitoyens, est une réalité pour les Ulissiens.

Le partage de cette culture, et la proximité des élus avec les habitants, permettent ainsi de mieux répondre à leurs préoccupations.

Exemple des rencontres urbaines du samedi matin : elles alimentent la réflexion de l'équipe municipale et accompagnent les réalisations.

MISE EN PLACE

- Mise en place des budgets participatifs attribués aux conseils de quartiers
- Ouverture de la permanence citoyenne pour les étrangers : 2011
- Assises de la démocratie participative : 1^{ère} édition en 2009
- Ateliers urbains
- Conseil des jeunes : 1^{er} mandat en 2009
- Conseil des aînés : 1^{er} mandat en 2009
- Conseil des résidents étrangers : avril 2010
- Conseil des crèches
- Festicité : 1^{ère} édition en 2010
- Conseil des crèches : 2009
- Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale : mars 2011
- Charte de la laïcité : en janvier 2010
- Charte de la démocratie communale : en mai 2010
- Charte d'engagement de lutte contre les discriminations et pour l'égalité : juin 2008



→ **ci-dessus**
1^{ère} édition du Festival d'expression des citoyens (2010)

- Redynamisation des conseils des quartiers
- Assises du sport : 1^{ère} édition en 2008

EN CHIFFRES

- > **32** : le nombre de membres élus pour 2 ans au conseil des jeunes
- > **28** : le nombre de membres titulaires, au conseil des aînés, durée 3 ans
- > **28** : le nombre de membres du conseil des résidents étrangers, élus pour 2 ans
- > **2008** : première édition des assises du sport
- > **200 000** euros attribués aux conseils de quartier

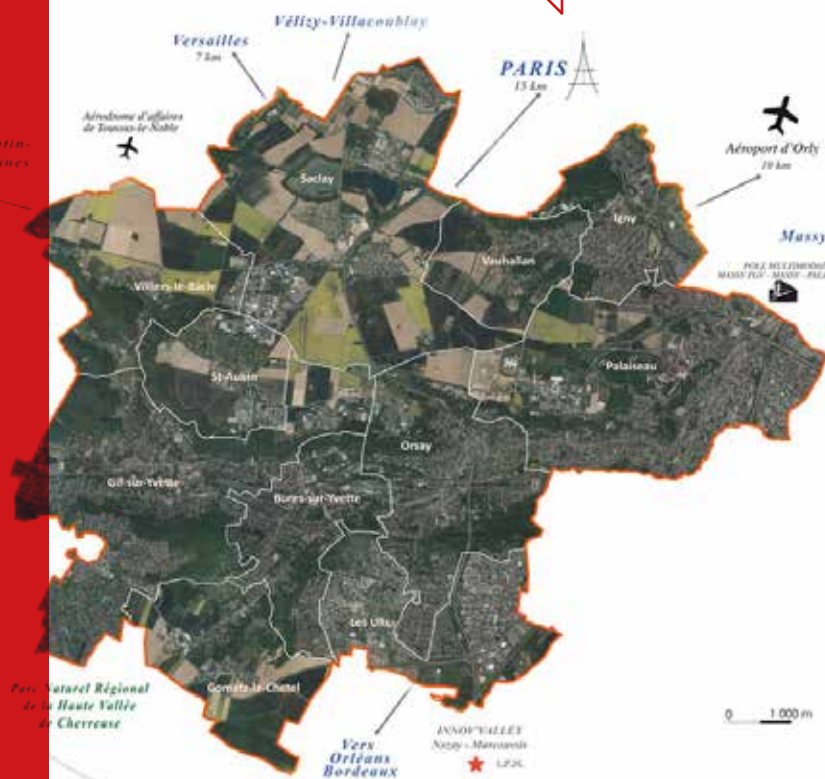
Festival open-style, création du skate parc



L'entrée des Ulis dans la Caps, permet à la Ville de bénéficier pleinement de la dynamique de ce territoire et des leviers de l'intercommunalité :

- Transports collectifs
- Voirie
- Emploi, insertion
- Développement économique

026

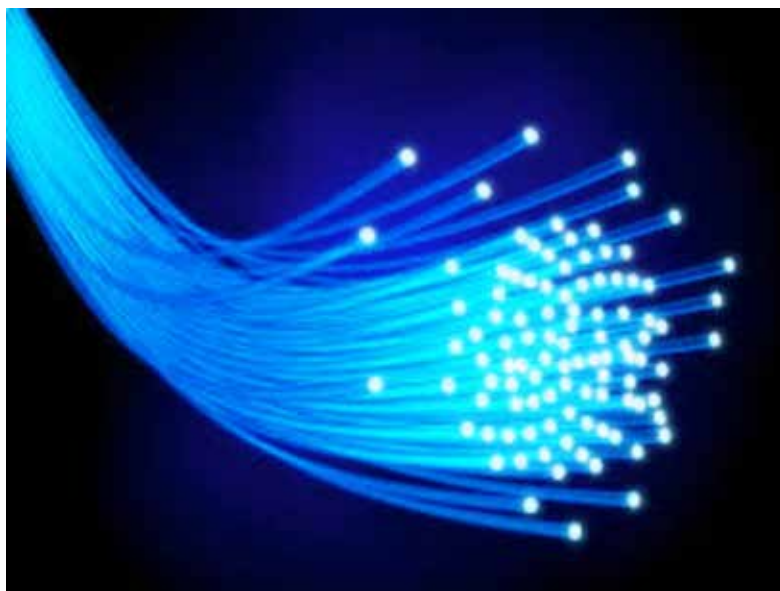


L'entrée des Ulis dans la CAPS s'inscrit dans une démarche de mutualisation des moyens et de collaboration des villes sur un même territoire. De nombreux domaines de compétences sont désormais de la responsabilité de la CAPS, pour un service public de qualité et des budgets maîtrisés.

Exemple : faciliter la mobilité des Ulissiens est l'une de nos priorités. C'est pourquoi nous avons travaillé avec la CAPS pour améliorer les transports en commun, en les rendant plus pratiques, plus fréquents, plus agréables. Nous avons obtenu une dotation annuelle du Stif de 1,7 million d'euros pour enrichir l'offre de transports aux Ulis, ce qui s'est traduit dès septembre 2013 par l'augmentation du nombre de bus sur les lignes 02 et 03, avec une amplitude horaire plus large et un service assuré tout le week-end pour la ligne 02. Pour réduire le temps d'attente lors des correspondances, les bus sont enfin synchronisés avec les horaires du RER B.

Parce que le transport doit aussi se faire en toute sécurité, la Ville est attachée à préserver sa voirie en bon état.

Permettre aux Ulissiens de se déplacer efficacement en toute sécurité, c'est ce à quoi nous travaillons tous les jours.



→ **ci-dessus**
Extension de la fibre optique



→ **ci-dessus**
Inauguration de Cell for Cure en présence
du ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg

HISTORIQUE

- 1999 : loi Chevènement créant les communautés d'agglomérations
- 2003-2008: Le préfet de l'Essonne et l'ancien maire refusent l'adhésion des Ulis à la CAPS
- Recours des socialistes ulissiens gagné contre la décision du préfet
- Janvier 2013 : adhésion définitive des Ulis

OBJECTIFS:

- Mutualiser les moyens : réseau des médiathèques, service emploi insertion, MJD,
- Investir « plus » ensemble, ce que ne peut faire une commune isolée: transports, fibre optique, SIOM

ACTIONS :

- Signature d'une entente entre la CAPS et la CAEE (Communauté d'Agglomération Europe Essonne) pour une requalification ambitieuse du parc d'activités de Courtaboeuf
- Sanctuarisation de 2369 hectares de terres agricoles sur le Plateau de Saclay
- Ouverture du centre aquatique intercommunal, La Vague, en septembre 2013
- Soutien financier et techniques des associations d'insertion et de retour à l'emploi

EN CHIFFRES

- > **11** villes
- > **125 000** habitants
- > **-15%** de la recherche en France
- > **160** laboratoires
- > **25 000** chercheurs
- > **17 000** étudiants
- > **5 200** entreprises
- > **62 000** emplois
- > **3** millions d'euros accordés par le Conseil général pour le parc de Courtaboeuf
- > **3** millions d'euros accordés par le Conseil régional pour le parc de Courtaboeuf
- > **6** millions d'euros fléchés à la CAPS pour le parc de Courtaboeuf
- > **6** millions d'euros fléchés par la CAEE pour le parc de Courtaboeuf

L'équipe de la majorité municipale



SONIA DAHOU,
Maire des Ulis,
Présidente déléguée de la CAPS
chargée du développement
économique



GILBERT PIANTONI,
1^{er} adjoint chargé des
finances, patrimoine
et intercommunalité,
conseiller communautaire
chargé de la politique de
la ville



ANNICK LE POUL,
maire adjointe à
l'éducation et la
petite enfance,
conseillère
communautaire



AZIZ BENAADDANE,
maire adjoint
chargé de la
démocratie locale,
communication,
information et
nouvelles technologies



**DENISE
KARMINSKI,**
maire adjointe
à la santé,
solidarité et aux
aînés, conseillère
communautaire



**ETIENNE
CHARRON,**
maire adjoint à la
culture, conseiller
communautaire



**ROSE-MARIE
BOUSSAMBA,** maire
adjointe chargée du
logement, habitat
et cadre de vie, vice-
présidente chargée de
l'habitat à la CAPS



YVES FAURE,
maire adjoint chargé
de la rénovation
urbaine, urbanisme
et travaux,
président du SIOM



**MONIQUE
TROALEN,**
maire adjointe à
la vie associative
et aux relations
internationales



**DELPHINE
LEMAITRE,**
maire-adjointe
chargée de la
jeunesse et des
sports



**LODOVICO
CASSINARI,**
maire adjoint à la
politique de la ville,
sécurité-prévention,
développement durable



BRUNO BOMBLED,
délégué au
développement
durable



**JEAN-MICHEL
ESPALIEU,** délégué
aux sports



NELLY KELLER,
déléguée à la
sécurité prévention



DJIBRIL SARR,
délégué chargé de
la vie locale et de la
parentalité



NICOLE LOZA,
chargée de la
lutte contre les
discriminations et
l'exclusion



HASNAA ERRAISS,
conseillère
municipale chargée
des initiatives des
jeunes



MARC VICTOR
chargé de la Fibre
optique



EMILIA RIBEIRO,
chargée de conseils
des aînés



CÉLINE HUBAUT
conseillère municipale
chargée de l'emploi
et initiatives
économiques



**PIERRETTE
BERTHELOT,**
déléguée chargée
des initiatives
locales



PATRICK AUBERT,
conseiller municipal
chargé du parcours
musical



CLOVIS CASSAN,
délégué chargé de la
stratégie de l'emploi
sur le territoire



**MARYSE
MOUVEROUX,**
déléguée à la petite
enfance



**ZOUBIDA
BELFADIL,**
conseillère
municipale